



ORGANISATION DU CORRIDOR ABIDJAN – LAGOS

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX INDIVIDUELS POUR L'EVALUATION DES CAPACITES DES POINTS D'ENTREE EN MATIERE DE PREPARATION ET DE REPONSES URGENCES SANITAIRES (Republication)

Financement : Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

N° 01/12/2015/OCAL/SE/UPM

1. L'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL) a obtenu dans le cadre du Programme « Engagement des partenaires pour la sécurité sanitaire mondiale » du Centers for Disease Control and Prevention (CDC), une subvention pour la mise en œuvre au Bénin et au Togo, de la stratégie 12 de ce Programme concernant les points d'entrée et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement de quatre (04) consultants individuels (deux internationaux et deux nationaux) pour l'évaluation des capacités des points d'entrée en matière de préparation et de réponses urgences sanitaires.
2. La subvention sera mise en œuvre dans quatre (04) points d'entrée aussi bien au Bénin qu'au Togo (aéroport et au port de Cotonou et frontières terrestres de Kraké et Hillacondji au Bénin, aéroport et au port de Lomé, frontières terrestres de Kodjoviakopé et Sanvee Condji au Togo).
3. L'objectif général de la mission est de contribuer à renforcer les capacités des Points d'entrée appuyés par le projet CDC (aéroport et port de Cotonou, frontières terrestres de Kraké et Hillacondji au Bénin, aéroport et port de Lomé, frontières terrestres de Kodjoviakopé et Sanvee Condji au Togo), pour la prévention, la détection et la réponse aux maladies transmissibles. Spécifiquement il s'agira de :
 - évaluer en collaboration avec les Ministères de la Santé (MS), l'OMS et les autres partenaires, les capacités des Points d'Entrée à prévenir les maladies/événements de santé publique et répondre aux urgences sanitaires ;
 - élaborer/réviser les plans d'action de renforcement des capacités des Points d'entrée supportés par le projet en matière de préparation et de réponse aux urgences sanitaires ;
 - élaborer les Procédures Opérationnelles Standardisées (POS) des Points d'Entrée pour la prévention, la détection et la riposte aux urgences sanitaires.

La durée maximale de la mission est de 60 jours pour chacun des deux (02) consultants internationaux (un pour le Bénin et un pour le Togo) et de 50 jours pour chacun des deux (02) consultants nationaux (un pour le Bénin et un pour le Togo).

4. Le Secrétaire Exécutif de l'OCAL souhaite recruter une équipe de deux (02) consultants par pays. Chaque équipe sera composée d'un consultant international et d'un consultant national et ils auront à charge l'exécution des trois (03) interventions décrites ci-dessus.

5. Le Secrétariat Exécutif de l'Organisation du Corridor Abidjan Lagos invite, à présent les Consultants individuels éligibles, à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés devront fournir leur Curriculum Vitae (CV) et les attestations de bonne exécution de services comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et d'expériences pertinentes pour fournir ces services.

6. Les critères de sélection sont les suivants :

Consultant international

Le Consultant doit :

- avoir un diplôme supérieur en épidémiologie, en santé publique ou sciences sociales (BAC+4 au moins) ou avoir suivi une formation en épidémiologie de terrain de 2 ans minimum ;
- avoir une bonne connaissance la Surveillance Intégrée des Maladies et de la Riposte (SIMR);
- une expérience en évaluation de la compliance des points d'entrée aux principales capacités requises par le Règlement Sanitaire International (2005) ou en élaboration de Procédures Opérationnelles Standardisées des points d'entrée, serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes de santé des pays d'Afrique subsaharienne
- avoir une excellente maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais.

Consultant national

Le Consultant doit :

- avoir un diplôme supérieur en sciences sociales, communication, épidémiologie ou similaire (BAC + 3 au moins) ;
- avoir une bonne connaissance de la surveillance intégrée des maladies et de la réponse en particulier dans le domaine de la surveillance communautaire ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes de santé du Bénin et du Togo;
- avoir une excellente maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais.
- la connaissance d'une des langues locales du Sud Bénin ou du Sud Togo constitue un atout.

7. Le contrat sera attribué au consultant ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission. Sur la base des termes de référence, ce consultant sera invité à soumettre des propositions technique et financière, puis à négocier le contrat.

8. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, de Juillet 2011 («**Directives de consultants**») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

9. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus citées.

Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par email : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (heure locale) les matins et de 15h à 18h30 (heure locale) les après-midis. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante : **Secrétaire Exécutif de l'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos, sis à l'Immeuble ALAPINI, 234 Camp Guézo Cotonou, Bénin Tel : (229) 21 31 35 79/ 21 31 35 91 Fax : (229) 21 31 36 52 Email : procurement@corridor-sida.org .**

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) au plus tard le **Lundi 18 Janvier 2016** à **18 heures précises (heure locale)**.

Les plis doivent porter clairement la mention :

- Pour le poste de Consultant International : **«Secrétariat de l'OCAL - Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant international pour l'évaluation des capacités des points d'entrée en matière de préparation et de réponses urgences sanitaires. A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des Plis».**
- Pour le poste de Consultant National : **«Secrétariat de l'OCAL - Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant national pour l'évaluation des capacités des points d'entrée en matière de préparation et de réponses urgences sanitaires. A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des Plis».**

N.B : Chaque Consultant devra préciser dans son CV, le nom du pays pour lequel il postule.

Le Secrétaire Exécutif

Idrissa KONE